



District scolaire  
francophone Sud

*Apprendre. Grandir. Devenir.*

POSTE  
DISPONIBLE

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi.  
Selon le nombre de candidatures reçues, les exigences en matière d'expérience et de scolarité peuvent être modifiées.

---

**Enseignant(e) auprès des élèves ayant une perte auditive  
pour l'année scolaire 2018-2019  
(prêt de service d'un poste en enseignement)**

Régions de Moncton-Dieppe-Bouctouche

**Numéro de concours 18-04-DSFS-14JUN**

Relevant de la directrice des services de soutien à l'apprentissage, la personne retenue devra intervenir auprès d'enfants de 0 à 21 ans ayant d'abord une perte auditive. Elle devra se déplacer dans les communautés d'écoles du DSF-S à des fréquences variantes afin d'intervenir auprès des élèves soit dans leur milieu familial, milieu de garde ou dans leur milieu scolaire.

Exigences :

- Observe, développe et évalue le langage, la parole et les habiletés auditives, les habiletés sociales et d'autodétermination chez l'élève
- Rédige des rapports et voit à la tenue d'un dossier pour chaque élève qui reçoit les services d'enseignement
- S'assure de l'utilisation et du bon fonctionnement des systèmes d'audio distribution de la salle de classe et du système personnel de l'élève
- Assure un suivi auprès des élèves dont la perte auditive risque de compromettre le succès académique
- Sensibilise la population scolaire au sujet de la surdit , en offrant des formations
- Travaille à la transition de l'élève vers le post-secondaire
- Accompagne des assistants en éducation
- Agir comme consultant et intervenant auprès des parents et élèves, informer les parents de l'implication d'une perte auditive sur le développement global.
- Collabore avec le titulaire, l'équipe-école et les parents pour établir des objectifs pertinents menant l'élève à un fonctionnement autonome.
- Se déplace à diverses écoles à l'intérieur du District scolaire francophone Sud dans les différentes communautés d'écoles.



District scolaire  
francophone Sud

*Apprendre. Grandir. Devenir.*

# POSTE DISPONIBLE

### Qualifications requises :

La personne choisie devra détenir un brevet d'enseignement au Nouveau-Brunswick et une formation en adaptation scolaire (maîtrise) est recommandée. Doit avoir des habiletés en technologie. Détenir de l'expérience avec des enfants ayant une perte auditive serait un atout.

### Compétences :

- Avoir des habiletés pour apprendre par soi-même, être autodidacte.
- Avoir une facilité d'interaction avec d'autres professionnels du domaine médical et avoir des habiletés à maintenir une bonne relation interpersonnelle avec les familles. (Habiletés relationnelles)
- Le candidat sera prêt à recevoir de la formation supplémentaire dans le domaine de la perte d'audition.

### Traitement

Selon le barème de la convention entre le Conseil de gestion et la Fédération des Enseignants du Nouveau-Brunswick.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services, par télécopieur ou par courriel, au plus tard le **14 juin 2018 à 16 h** en précisant le numéro de concours.

***IMPORTANT : Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.***

Ressources humaines  
District scolaire francophone Sud  
425, rue Champlain  
Dieppe NB E1A 1P2  
Télécopieur : 856-3010  
Courriel : [RHfrancoSud@gnb.ca](mailto:RHfrancoSud@gnb.ca)